

# **Allégations nutritionnelles et de santé sur les denrées alimentaires: compétences d'exécution de la Commission**

2006/0195(COD) - 21/11/2006

La commission a adopté le rapport d'Adriana POLI BORTONE (UEN, IT) approuvant la proposition modifiant le nouveau règlement concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires. La proposition avait pour objectif d'introduire dans le texte la nouvelle procédure réglementaire avec contrôle désormais applicable à l'exercice des compétences d'exécution. La commission a adopté trois amendements – en 1<sup>re</sup> lecture de la procédure de codécision – destinés à s'assurer que la nouvelle procédure s'applique également aux mesures nationales jugées nécessaires par un État membre.